

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif d'OFI MING est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, et ainsi de surperformer l'indice MSCI Golden Dragon, calculé Dividendes Nets Réinvestis, sur la durée de placement recommandée, en investissant dans les valeurs mobilières émises par des émetteurs qui ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, au travers d'une sélection de titres selon la méthode de "stock-picking".

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice MSCI Golden Dragon Dividendes Nets Réinvestis (M1GD Index). Il s'agit d'un indice représentatif des marchés actions chinois. L'indice MSCI Golden Dragon Dividendes Nets Réinvestis, exprimé en euros, inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent. Il est calculé à partir d'un panier composé de valeurs boursières chinoises, taïwanaises et hongkongaises, pondérées par les capitalisations boursières. www.MSCI.com. L'OPCVM n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Stratégie de gestion

OFI ASSET MANAGEMENT a défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne. L'analyse commence par une étude détaillée des derniers rapports annuels des sociétés, et s'enrichit par un travail de terrain intensif à travers des contacts fréquents avec les dirigeants, les opérationnels, et la visite de sites de production et de distribution. Les gestionnaires peuvent être amenés à vérifier également de nombreux éléments auprès de la concurrence, des clients et des fournisseurs.

Dotées d'un encadrement expérimenté, qualifié et respectueux de l'actionnaire, ces sociétés bénéficient d'une marque reconnue, d'un produit innovant ou d'un savoir-faire unique, qui leur assurent une position commerciale dominante et leur garantissent une autonomie sur les prix et les marges. Enfin, protégées par ces barrières à l'entrée, elles ont une activité aisément compréhensible.

Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition entre les zones géographiques définies et de répartitions de secteurs ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites).

Les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive, aucun horizon d'investissement n'étant fixé a priori. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles.

Le FCP peut réaliser des opérations de change dans la limite de 100% de l'actif net dans le but de réaliser son objectif de gestion. A ce titre, le gérant, en parallèle de la stratégie d'exposition au marché des actions, peut prendre des positions (à titre de couverture et/ou d'exposition) sur le marché des changes. Ces positions reflètent les convictions de l'équipe de gestion concernant l'évolution des devises.

Cumulée avec la stratégie de couverture / exposition aux devises liée aux titres détenus en portefeuille, le niveau d'exposition du Fonds au risque de change évoluera entre 90% et 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de son actif net, en direct, via des OPC ou des contrats financiers, aux marchés des actions dont les émetteurs ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan.

Le portefeuille sera investi en actions dont les émetteurs ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan, pour au minimum 60% de son actif net. Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartitions de secteurs et capitalistique (grandes, moyennes, petites).

Dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds, le gérant pourra avoir recours à des obligations, des titres de créances et des instruments du marché monétaire dans la limite de 40% de l'actif net sans contrainte ni de durée, ni de sensibilité. La gestion sera discrétionnaire en termes de capitalisation, de répartition dette publique / dette privée et de notation. Le Fonds peut par ailleurs investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou fonds d'investissement, ou en parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étrangers qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de faire face aux fluctuations du marché : les interventions du Fonds pourront se faire : soit en couverture du risque « actions » du portefeuille - tout en respectant la contrainte d'exposition permanente sur le marché des actions, soit en vue d'exposer le portefeuille à des secteurs

d'activité, des actions ou des indices de marché par l'utilisation des instruments tels que les contrats futures ou options. Le gérant pourra également prendre des positions en vue d'exposer le portefeuille au risque de change dans le but de réaliser l'objectif de gestion et en vue de couvrir le portefeuille contre ce même risque de change.

Le Fonds pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Actions Internationales ».

L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile.

Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de change très important, le niveau d'exposition du portefeuille aux titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro étant compris entre 90 % et 100 % de l'actif net.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

La stratégie de gestion étant discrétionnaire, la performance du FCP peut s'écarter durablement de celle des indices, à la hausse comme à la baisse. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les actions les plus performantes, ou qu'il ne soit pas totalement investi sur les marchés actions à un instant donné.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Néant.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2018 au 28/06/2019 le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	43 085 069,39
Avoirs bancaires	416 595,46
Autres actifs détenus par l'OPC	852 602,59
Total des actifs détenus par l'OPC	44 354 267,44
Comptes financiers	-4,97
Instruments financiers et Dettes	-48 570,12
Total des passifs	-48 575,09
Valeur nette d'inventaire	44 305 692,35

Evolution de l'actif net

	28/06/2019	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF NET						
en EUR	44 305 692,35	53 533 049,20	62 292 058,41	52 403 035,51	55 781 189,26	32 337 244,62
Nombre de titres						
Catégorie de parts R	48 686,0608	73 244,7486	77 371,0670	154 978,8411	168 193,5934	106 931,8497
Catégorie de parts I	236,0000	290,0000	282,0000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts R EUR	397,57	356,75	411,26	338,13	331,64	302,40
Catégorie de parts I EUR	105 718,42	94 492,30	108 057,34 ⁽¹⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts R EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts R EUR	-	-3,09	12,49	-15,42	49,98	16,85
Catégorie de parts I EUR	-	930,34	870,30	-	-	-

(1) La catégorie de parts I a été créée le 06/06/2017 avec une valeur nominale de EUR 100 000,00.

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	97,24	97,14
Actions	97,24	97,14
AIRTAC INTERNATIONAL GROUP	1,44	1,44
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	6,55	6,54
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H	4,93	4,92
AVICHINA IND & TECH	1,75	1,74
BANK OF CHINA -H-	3,07	3,07
BEIJING ENTERPRISES WATER GR	0,99	0,99
BEST PACIFIC INTERNAL	1,22	1,22
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD -H-	2,39	2,39
CHAILEASE	2,90	2,90
CHINA BIOLOGIC PRODUCTS HOLDINGS INC	2,06	2,06
CHINA EVERBRIGHT GREENTECH LTD	0,01	0,01
CHINA EVERBRIGHT INTL LTD -H-	2,49	2,49
CHINA LITERATURE LIMITED	0,00	0,00
CHINA MERCHANTS BANK-H	4,03	4,02
CHINA MINSHENG BANKING CORP	2,01	2,01
CHINA OVERSEAS LAND & INVESTMENT LTD -H-	3,16	3,16
CHINA OVERSEAS PROPERTY HOLDINGS LTD	0,00	0,00
CHINA RESOURCES BEER HOLDING COMPANY LTD SHS -H-	5,08	5,08
CHINA RESOURCES LAND LTD	4,32	4,32
CHINA RESOURCES MEDICAL HOLDINGS CO LTD	0,22	0,22
CHIPBOND TECHNOLOGY	1,91	1,91
CIMC ENRIC HOLDINGS LTD	1,17	1,16
ECLAT TEXTILE	2,37	2,37
FAR EAST HORIZON LTD -H-	2,67	2,67
FUBON FINANCIAL HOLDING CO LTD PREFERRED STOCK	0,07	0,07

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
GRAPE KING BIO LTD	1,41	1,41
GUANGZHOU BAIYUNSHAN PHARMACEUTICAL	2,45	2,45
GUOTAI JUNAN INTL HOLDING -H-	1,86	1,86
HIWIN TECH	1,61	1,61
LARGAN PRECISION	2,95	2,95
PEACE MARK HLDG	0,00	0,00
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	3,93	3,92
SHANGHAI PHARMACEUTICALS HOLDINGS CO LTD-H	1,61	1,61
SINA CORPORATION	1,38	1,38
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	9,35	9,34
TCI CO LTD	1,53	1,52
TENCENT HOLDINGS LTD	9,91	9,90
WEIBO SP ADS-A REPRES.1 ACT.	0,11	0,11
XINYI GLASS HOLDINGS	2,32	2,32
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	1,03	1,03
OPC à capital variable	1,03	1,03
OFI RS LIQUIDITES	1,03	1,03
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence (suite)**

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	13 867 947,60
Actions	-	13 867 947,60
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	4 418 076,13	4 296 535,44
OPC à capital variable	4 418 076,13	4 296 535,44

Promoteurs : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris